

NUPTIALITÉ ET EXPOSITION AUX RISQUES DE GROSSESSE

6

Youssouf Langani

En plus de la contraception, différents facteurs affectent le comportement procréateur des femmes et jouent un rôle déterminant sur le niveau de la fécondité : il s'agit de la nuptialité, de l'activité sexuelle, de l'aménorrhée et de l'abstinence post-partum. Le chapitre qui suit porte sur ces principaux déterminants.

6.1 ÉTAT MATRIMONIAL

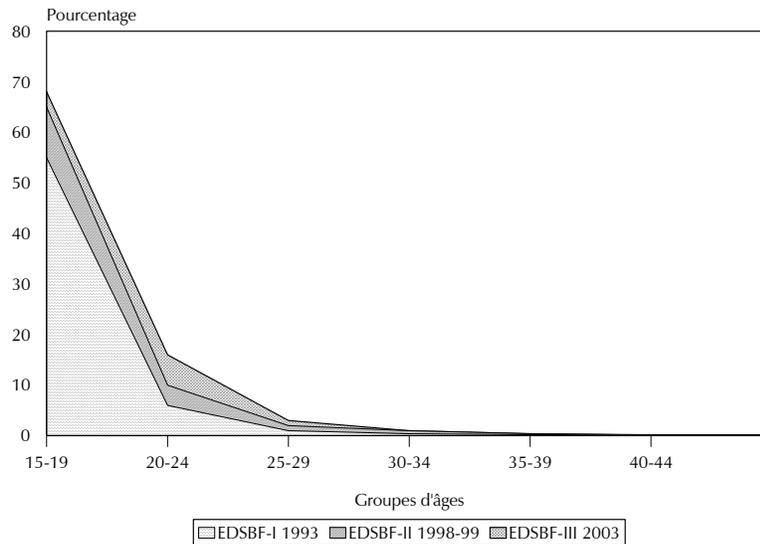
Le mariage ou plus généralement l'union constitue le cadre privilégié de l'activité sexuelle et de la procréation au Burkina Faso. Chez les femmes, le caractère quasi-universel de l'union fait du célibat définitif un phénomène marginal. L'union constitue ainsi un des facteurs les plus importants sanctionnant le début de l'exposition au risque de grossesse. Dans le cadre de l'EDSBF-III, le terme union s'applique à l'ensemble des femmes et des hommes qui se sont déclarés mariés ou vivant maritalement avec une/un partenaire. Entrent donc dans cette catégorie, aussi bien les mariages civils, religieux et coutumiers, que les unions de fait. Les femmes qui ne sont ni en union, ni veuves, ni séparées ou divorcées, constituent le groupe des célibataires. Les mêmes définitions s'appliquent aux hommes.

Le tableau 6.1 présente la répartition des femmes et des hommes selon leur état matrimonial au moment de l'enquête. La majorité des femmes (77 %) étaient en union au moment de l'enquête : 69 % étaient mariées et 9 % vivaient en union consensuelle. Le célibat concernait 19 % des femmes ; de plus, la proportion de femmes en rupture d'union était de 4 % : 2 % des femmes étaient veuves, 1 % étaient séparées et moins de 1 % étaient divorcées.

Tableau 6.1 Etat matrimonial actuel								
Répartition (en %) des femmes et des hommes par état matrimonial actuel, selon l'âge, EDSBF-III Burkina Faso 2003								
Groupe d'âges	État matrimonial						Total	Effectif
	Célibataire	Mariée	Vivant ensemble		Divorcé(e)	Séparé(e)		
FEMMES								
15-19	67,7	27,1	4,5	0,2	0,4	0,0	100,0	2 776
20-24	16,1	70,1	11,7	0,4	1,3	0,4	100,0	2 274
25-29	3,2	82,5	11,5	0,3	1,7	0,8	100,0	2 073
30-34	1,0	88,1	7,5	0,4	1,5	1,6	100,0	1 580
35-39	0,4	84,9	8,7	0,4	2,1	3,5	100,0	1 524
40-44	0,1	80,4	11,2	0,6	1,6	6,1	100,0	1 201
45-49	0,1	80,7	8,1	0,5	1,7	9,0	100,0	1 049
Ensemble	18,7	68,6	8,8	0,4	1,4	2,2	100,0	12 477
HOMMES								
15-19	98,9	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	877
20-24	71,9	23,3	3,3	0,3	1,2	0,0	100,0	563
25-29	40,2	53,0	4,9	0,4	1,4	0,0	100,0	438
30-34	11,7	79,1	6,9	0,4	0,8	1,2	100,0	404
35-39	4,8	87,3	3,7	0,6	3,3	0,3	100,0	370
40-44	0,8	93,9	3,9	0,3	0,9	0,2	100,0	294
45-49	1,7	91,3	4,4	0,2	2,1	0,3	100,0	262
50-54	1,4	92,9	1,6	2,4	0,8	0,9	100,0	226
55-59	0,6	93,8	3,6	0,3	0,4	1,3	100,0	171
Ensemble	42,3	52,7	3,2	0,4	1,1	0,3	100,0	3 605

Entre 1993 et 2003, on constate une augmentation des proportions de femmes célibataires : de 14 %, la proportion est passée à 19 % (graphique 6.1). À l’opposé, la proportion de femmes en union est passée de 84 % à 77 %.

Graphique 6.1 Proportion de femmes célibataires par âge, selon différentes sources



Chez les hommes, plus de la moitié était en union au moment de l’enquête (56 %) : 53 % étaient mariés et 3 % vivaient en union consensuelle. Plus de deux hommes sur cinq étaient célibataires (42 %), soit une proportion nettement supérieure à celle des femmes (19 %).

On constate que les proportions de femmes célibataires diminuent considérablement avec l’âge, passant de 68 % à 15-19 ans à 3 % à 25-29 ans et à 1 % à 30-34 ans (graphique 6.1). Au-delà de 35 ans, la proportion de femmes encore célibataires devient négligeable. La vie en union est donc un phénomène quasi-universel chez les femmes Burkinabé. Inversement, la proportion de femmes mariées ou vivant avec un homme augmente avec l’âge : elle passe de 32 % à 15-19 ans à 82 % à 20-24 ans, pour atteindre son maximum à 30-34 ans (96 %). Au-delà de 35 ans, la proportion baisse avec l’avancement en âge alors que les proportions de veuves et de séparées/divorcées deviennent de plus en plus importantes.

En ce qui concerne les hommes, les résultats montrent, comme chez les femmes, mais de façon moins rapide, une diminution des proportions de célibataires avec l’âge. À 15-19 ans, la quasi-totalité des hommes est célibataire (99 %) et deux sur cinq (40 %) le sont encore à 25-29 ans contre 3 % des femmes du même groupe d’âges. Au-delà de 30 ans, le célibat décline considérablement, passant de 12 % à 30-34 ans à 2 % à 45-49 ans. À l’opposé, la proportion des hommes en union passe de 27 % à 20-24 ans à 96 % à 45-49 ans.

6.2 POLYGAMIE

Parmi les femmes en union, on a distingué celles qui vivent en union monogame de celles en union polygame, c’est-à-dire celles dont les maris ou conjoints ont plusieurs épouses¹. Le tableau 6.2 présente la répartition des femmes en union polygame selon le nombre de co-épouses et selon

¹ Au Burkina Faso, le Code des Personnes et de la Famille (CPF), promulgué en 1990, autorise officiellement la pratique de la polygamie.

certaines caractéristiques socio-démographiques. Au Burkina Faso, la polygamie est une pratique répandue puisqu'elle touche 48 % des femmes en union. On constate, en outre, que la proportion de femmes ayant, au moins, une co-épouse augmente régulièrement avec l'avancement en âge, passant de 36 % à 20-24 ans à 54 % à 30-34 ans et à 61 % à 45-49 ans. Par ailleurs, la proportion de femmes en union polygame est bien plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (52 % contre 28 %).

Les résultats selon les régions montrent que la proportion de femmes en union polygame varie d'un maximum de 67 % dans la région du Centre-Ouest à un minimum de 38 % dans le Sahel. D'autre part, on constate que le niveau d'instruction influe de manière importante sur ce type d'union ; la polygamie est plus fréquente chez les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction. Les proportions de femmes en union polygame varient de 53 % chez celles qui n'ont pas d'instruction à 39 % chez celles qui ont un niveau primaire ou qui sont alphabétisées et à seulement 11 % chez celles qui ont un niveau secondaire ou plus.

Caractéristique socio-démographique	Femmes				Hommes				
	0	1	2+	Total ¹	Effectif	1	2+	Total	Effectif
Âge									
15-19	69,6	21,8	8,6	100,0	878	*	*	100,0	10
20-24	64,2	24,7	11,2	100,0	1 861	98,2	1,8	100,0	150
25-29	58,2	28,0	13,6	100,0	1 949	91,9	8,1	100,0	254
30-34	46,0	35,7	18,2	100,0	1 510	83,2	16,8	100,0	347
35-39	41,0	34,5	24,5	100,0	1 427	70,6	29,4	100,0	337
40-44	36,1	35,1	28,7	100,0	1 100	59,2	40,8	100,0	287
45-49	38,9	34,7	26,4	100,0	931	63,4	36,6	100,0	251
50-54	-	-	-	-	-	48,6	51,4	100,0	213
55-59	-	-	-	-	-	42,9	57,1	100,0	166
Milieu de résidence									
Ouagadougou	80,5	10,8	8,7	100,0	694	94,3	5,7	100,0	205
Autres villes	64,1	24,3	11,6	100,0	774	81,5	18,5	100,0	172
Ensemble urbain	71,8	17,9	10,2	100,0	1 468	88,5	11,5	100,0	377
Rural	47,9	32,6	19,3	100,0	8 187	66,4	33,6	100,0	1 639
Région									
Ouagadougou	80,5	10,8	8,7	100,0	694	94,3	5,7	100,0	205
Boucle du Mouhoun	46,8	32,1	21,2	100,0	729	64,7	35,3	100,0	157
Centre (Sans Ouaga.)	59,5	18,8	21,6	100,0	192	77,3	22,7	100,0	38
Centre-Sud	52,5	29,4	18,1	100,0	573	75,0	25,0	100,0	125
Plateau Central	47,6	31,8	20,6	100,0	481	66,6	33,4	100,0	100
Centre-Est	54,5	29,3	16,0	100,0	819	69,8	30,2	100,0	154
Centre-Nord	39,1	36,6	24,2	100,0	913	59,3	40,7	100,0	161
Centre-Ouest	32,9	31,4	35,5	100,0	680	55,9	44,1	100,0	108
Est	58,6	28,6	12,8	100,0	809	79,0	21,0	100,0	177
Nord	47,6	37,4	15,1	100,0	1 007	66,6	33,4	100,0	179
Cascades	42,4	33,0	24,5	100,0	314	60,3	39,7	100,0	67
Hauts Bassins	50,7	32,0	17,2	100,0	1 224	62,4	37,6	100,0	263
Sahel	61,8	28,7	9,5	100,0	747	76,5	23,5	100,0	176
Sud-Ouest	50,9	34,6	14,5	100,0	472	71,2	28,8	100,0	107
Niveau d'instruction									
Aucune instruction	47,4	32,6	20,0	100,0	7 540	66,7	33,3	100,0	1 201
Primaire/ Alphabét.	60,9	26,0	12,9	100,0	1 699	70,6	29,4	100,0	612
Secondaire ou plus	88,8	8,7	2,5	100,0	416	92,8	7,2	100,0	202
Quintile de bien-être									
Le plus pauvre	59,9	29,7	10,4	100,0	1 826	75,3	24,7	100,0	367
Second	49,9	34,6	15,5	100,0	1 959	66,5	33,5	100,0	436
Moyen	44,3	33,1	22,4	100,0	2 476	65,9	34,1	100,0	466
Quatrième	40,9	31,6	27,4	100,0	1 699	59,5	40,5	100,0	320
Le plus riche	65,9	21,1	13,0	100,0	1 694	83,7	16,3	100,0	427
Ensemble	51,6	30,4	18,0	100,0	9 655	70,5	29,5	100,0	2 016

Les résultats selon l'indice de bien être économique du ménage ne font pas apparaître d'écarts très importants; par exemple, dans les ménages les plus riches, 34 % des femmes sont polygames contre 40 % dans les ménages les plus pauvres.

Le tableau 6.2 présente également les résultats concernant les hommes. On constate que plus d'un quart des hommes en union ont déclaré avoir plusieurs épouses (30 %). Comme chez les femmes, la fréquence de la polygamie augmente avec l'âge, les proportions de polygames passant de 2 % à 20-24 ans, à 17 % à 30-34 ans et à 51 % à 50-54 ans. Les résultats selon le milieu de résidence font apparaître des différences importantes (34 % en milieu rural contre 12 % en milieu urbain). Selon les régions, on constate que c'est dans la région de l'Est que la proportion d'hommes vivant en union polygame est la plus faible (21 %) et dans celle du Centre-Ouest qu'elle est la plus élevée (44 %). Par ailleurs, comme chez les femmes, le niveau d'instruction influence le niveau de la polygamie, cette pratique étant plus fréquente chez les hommes sans instruction (33%) que chez les autres (29 % chez ceux ayant un niveau primaire ou étant alphabétisés et 7 % chez ceux ayant un niveau secondaire ou plus). Entre les hommes sans instruction et ceux qui ont un niveau primaire, les proportions de polygames ne sont pas très importantes ; par contre, entre ces hommes et ceux de niveau d'instruction secondaire ou plus, on constate un écart assez important.

6.3 ÂGE À LA PREMIÈRE UNION

Compte tenu de la relation assez étroite entre l'âge à la première union et le début de la vie féconde, il est important d'étudier le calendrier de la primo-nuptialité. Les tableaux 6.3 et 6.4 présentent les proportions de femmes et d'hommes déjà en union à différents âges, ainsi que les âges médians à la première union en fonction de l'âge actuel.

Tableau 6.3 Âge à la première union								
Pourcentage de femmes et d'hommes non-célibataires par âge exact et âge médian à la première union, selon l'âge actuel, EDSBF-III Burkina Faso 2003								
Âge actuel	Pourcentage selon l'âge exact au 1 ^{er} mariage:					Pourcentage de célibataires	Effectif	Âge médian au 1 ^{er} mariage
	15	18	20	22	25			
FEMMES								
15-19	4,2	na	na	na	na	67,7	2 776	a
20-24	5,2	51,9	75,6	na	na	16,1	2 274	17,9
25-29	8,4	58,5	79,6	88,9	95,0	3,2	2 073	17,7
30-34	7,2	59,3	82,7	90,9	95,6	1,0	1 580	17,7
35-39	7,1	61,2	84,8	93,0	96,6	0,4	1 524	17,6
40-44	5,9	59,0	83,6	92,3	96,0	0,1	1 201	17,7
45-49	5,9	57,5	82,2	92,2	95,4	0,1	1 049	17,7
20-49	6,7	57,5	80,7	89,2	92,9	4,7	9 701	17,7
25-49	7,1	59,2	82,3	91,2	95,7	1,2	7 427	17,7
HOMMES								
15-19	0,0	na	na	na	na	98,9	877	a
20-24	0,7	4,7	10,7	na	na	71,9	563	a
25-29	0,3	2,0	7,8	19,5	46,0	40,2	438	a
30-34	0,0	2,2	8,3	21,7	41,1	11,7	404	25,8
35-39	0,0	7,3	13,9	29,9	48,4	4,8	370	25,2
40-44	0,0	4,2	11,7	24,3	46,6	0,8	294	25,2
45-49	0,0	5,5	15,3	30,2	43,8	1,7	262	25,6
50-54	0,0	4,2	9,5	na	na	1,4	226	25,8
55-59	0,0	9,4	17,1	33,7	46,2	0,6	171	25,4
30-59	0,0	5,1	12,2	27,0	44,6	4,4	1 727	25,5

na = Non applicable
a = Non calculés parce que moins de 50 % des femmes du groupe d'âges x à x+4 sont en union à l'âge x.

On peut noter que l'âge d'entrée en première union des femmes Burkinabé est assez précoce² : en effet, à 18 ans, plus de la moitié (59 %) des femmes âgées de 25-49 ans avaient déjà contracté une union et la quasi-totalité (91 %) était déjà mariée à 22 ans. L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25-49 ans est estimé à 17,7 ans. De plus, des générations les plus anciennes aux plus récentes, on ne constate aucune modification de cet âge d'entrée en première union : l'âge médian étant pratiquement le même quelle que soit la génération. Les enquêtes précédentes avaient pratiquement déterminé le même âge médian (17,6 ans à l'EDSBF-II en 1998/99 et 17,5 ans à l'EDSBF-I de 1993). Ce qui signifie qu'il n'y a pas eu d'évolution dans le calendrier de 1993 à 2003.

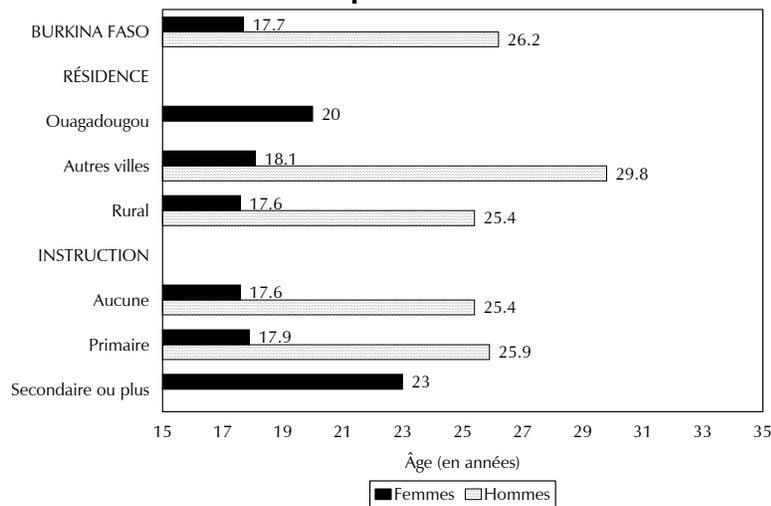
Caractéristique socio-démographique	Âge actuel						Âge 20-49	Âge 25-49	Hommes âge 30-59
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49			
Milieu de résidence									
Ouagadougou	a	20,5	20,3	18,5	19,7	20,2	a	20,0	a
Autres villes	20,0	18,8	19,0	17,7	17,6	17,6	18,6	18,1	29,8
Ensemble urbain	a	19,8	19,6	18,0	18,4	18,7	19,6	19,0	a
Rural	17,6	17,5	17,6	17,6	17,6	17,7	17,6	17,6	25,4
Région									
Ouagadougou	a	20,5	20,3	18,5	19,7	20,2	a	20,0	a
Boucle du Mouhoun	17,8	17,6	17,7	17,8	17,5	17,5	17,6	17,6	25,2
Centre (Sans Ouaga.)	19,1	19,0	18,5	17,8	18,7	18,7	18,6	18,5	28,9
Centre-Sud	17,5	17,5	17,4	17,5	18,0	18,0	17,6	17,7	26,4
Plateau Central	18,4	17,9	17,9	18,0	18,1	19,1	18,0	18,0	26,9
Centre-Est	18,3	18,2	18,9	17,6	18,8	17,9	18,2	18,2	23,6
Centre-Nord	17,6	17,5	17,6	17,7	17,8	17,8	17,6	17,6	26,5
Centre-Ouest	18,5	17,8	17,9	17,9	17,7	17,7	17,9	17,8	27,9
Est	17,3	17,1	17,2	17,1	17,6	17,2	17,2	17,2	25,2
Nord	17,8	17,7	17,8	17,8	17,8	18,8	17,8	17,8	26,8
Cascades	17,8	17,5	17,3	17,0	16,9	16,8	17,3	17,2	26,4
Hauts-Bassins	18,2	17,8	17,7	17,4	17,5	17,6	17,7	17,6	27,0
Sahel	16,3	15,8	16,2	16,3	15,7	15,9	16,0	15,9	22,7
Sud-Ouest	17,5	16,8	16,6	16,5	17,0	16,3	16,9	16,7	23,5
Niveau d'instruction									
Aucune instruction	17,6	17,5	17,6	17,6	17,6	17,7	17,6	17,6	25,4
Primaire/Alphabét.	18,4	17,9	17,9	17,7	17,9	18,4	18,0	17,9	25,9
Secondaire ou plus	a	22,7	23,5	23,2	21,4	23,2	a	23,0	a
Quintile de bien-être									
Le plus pauvre	17,2	17,3	17,4	17,3	17,6	17,5	17,4	17,4	25,3
Second	17,6	17,4	17,5	17,5	17,7	17,6	17,5	17,5	25,5
Moyen	17,6	17,6	17,6	17,8	17,8	17,8	17,7	17,7	25,1
Quatrième	17,9	17,7	17,7	17,6	17,7	17,7	17,7	17,7	25,4
Le plus riche	a	19,4	19,3	17,9	18,0	18,4	19,3	18,7	29,2
Ensemble	17,9	17,7	17,7	17,6	17,7	17,7	17,7	17,7	26,2

² Au Burkina Faso, le Code des Personnes et de la Famille (CPF) fixe l'âge d'entrée en union à 17 ans pour les filles et à 20 ans pour les garçons.

Les hommes entrent en première union à un âge beaucoup plus tardif que les femmes (âge médian de 25,5 ans contre 17,7 ans). Parmi les hommes de 30-59 ans, seulement 12 % étaient déjà en première union à 20 ans et, à 25 ans, 55 % ne l'étaient toujours pas. Comme chez les femmes, mais de façon beaucoup plus nette, on ne constate aucune modification de cet âge d'entrée en première union. En effet, l'âge médian se situe autour de 25,5 ans quelle que soit la génération.

Le calendrier de la primo-nuptialité des femmes Burkinabé varie selon le milieu de résidence (tableau 6.4 et graphique 6.2), les femmes du milieu urbain entrant légèrement plus tard en union (19 ans) que celles du milieu rural (17,6 ans). Selon les régions, l'âge médian varie d'un maximum de 18,5 ans dans celle du Centre à un minimum de 15,9 ans dans celle du Sahel. Le niveau d'instruction influence aussi l'âge d'entrée en première union des femmes : plus elles sont instruites, plus elles entrent en union à un âge tardif (17,6 ans pour les femmes sans instruction contre 23 ans pour celles ayant un niveau secondaire ou plus). En outre, les femmes des ménages les plus riches entrent en union un peu plus tard que les autres (18,7 ans contre 17,4 ans pour les plus pauvres).

Graphique 6.2 Âge médian des femmes et des hommes à la première union



Note: Femmes de 25-49 ans et hommes de 30-59 ans.

EDSBF-III 2003

En ce qui concerne l'âge médian des hommes à la première union, les résultats montrent qu'il varie de façon importante selon le milieu de résidence puisque, pour les hommes de 30-59 ans, il est de 25,4 ans en milieu rural alors que moins de 50 % des hommes du même groupe d'âges ne sont pas encore en union en milieu urbain.

Selon la région, il passe d'un minimum de 22,7 ans dans celle du Sahel à un maximum de 27,9 ans dans celle du Centre-Ouest et 28,9 ans dans celle du Centre (non compris Ouagadougou). S'agissant du niveau de bien-être du ménage, on constate que les plus riches entrent plus tardivement en union (29,2 ans) que les autres (âge médian avoisinant 25 ans).

6.4 ÂGE AUX PREMIERS RAPPORTS SEXUELS

En tant que déterminant de la fécondité, l'âge aux premiers rapports sexuels est tout aussi important que l'âge à la première union, les rapports sexuels n'ayant pas forcément lieu dans le cadre exclusif de l'union. Pour cette raison, on a demandé aux personnes enquêtées, l'âge auquel elles avaient eu, pour la première fois, des rapports sexuels. Aux tableaux 6.5 et 6.6 figurent les proportions

de femmes et d'hommes ayant déjà eu des rapports sexuels à différents âges et l'âge médian aux premiers rapports sexuels.

En atteignant 18 ans, 63 % des femmes de 20-49 ans ont déjà eu des rapports sexuels. Cette proportion atteint 89 % à 22 ans. L'âge médian aux premiers rapports sexuels chez les femmes âgées de 20-49 ans est estimé à 17,5 ans. Cet âge est pratiquement identique à celui de l'âge d'entrée en union (17,7 ans), ce qui semble indiquer que les premiers rapports sexuels ont lieu en général, au moment de la première union. Par ailleurs, des générations les plus anciennes aux plus récentes, on ne constate pas de modification de l'âge aux premiers rapports sexuels : l'âge médian étant de 17,7 ans pour les femmes des générations les plus anciennes et de 17,5 ans pour celles des générations les plus récentes.

Tableau 6.5 Âge aux premiers rapports sexuels								
Pourcentage de femmes et d'hommes ayant déjà eu des rapports sexuels par âge exact et âge médian aux premiers rapports sexuels, selon l'âge actuel, EDSBF-III Burkina Faso 2003								
Âge actuel	Pourcentage ayant déjà eu des rapports sexuels à l'âge exact de :				Pourcentage n'ayant jamais eu de rapports sexuels	Effectif	Âge médian aux premiers rapports sexuels	
	15	18	20	22				25
FEMMES								
15-19	7,3	na	na	na	na	51,6	2 776	a
20-24	7,1	62,0	83,2	na	na	5,3	2 274	17,5
25-29	9,6	64,1	82,9	89,3	93,0	0,6	2 073	17,4
30-34	8,6	63,4	81,5	88,3	90,8	0,1	1 580	17,5
35-39	8,4	63,8	82,8	88,9	90,9	0,0	1 524	17,5
40-44	6,8	63,1	83,7	88,9	91,0	0,0	1 201	17,6
45-49	5,7	58,5	80,3	88,2	90,5	0,0	1 049	17,7
20-49	7,9	62,7	82,5	89,1	91,3	1,4	9 701	17,5
25-49	8,1	63,0	82,3	88,8	91,4	0,2	7 427	17,5
HOMMES								
15-19	4,7	na	na	na	na	73,8	877	a
20-24	2,5	31,8	57,3	na	na	23,6	563	19,2
25-29	4,4	26,2	44,8	63,6	85,3	9,4	438	20,4
30-34	3,2	22,5	40,0	64,5	81,3	2,4	404	20,6
35-39	0,2	22,0	38,4	62,2	77,8	0,5	370	20,6
40-44	0,5	12,4	27,4	54,6	71,2	0,0	294	20,9
45-49	0,4	15,7	31,9	55,4	67,4	0,4	262	21,0
50-54	1,4	12,8	25,3	na	na	0,5	226	21,6
55-59	0,0	15,2	31,1	53,8	64,8	0,6	171	21,3
25-59	1,8	19,4	35,8	59,4	75,7	2,6	2 165	20,8
na = Non applicable								
a = Non calculés parce que moins de 50 % des femmes du groupe d'âges x à x+4 ont eu leurs premiers rapports sexuels à l'âge x.								

Entre l'EDSBF-I de 1993 et l'EDSBF-III de 2003, l'âge médian aux premiers rapports sexuels des femmes de 20-49 ans n'a pratiquement pas changé puisqu'il était de 17,3 ans en 1993 et de 17,5 ans à l'EDSBF-III.

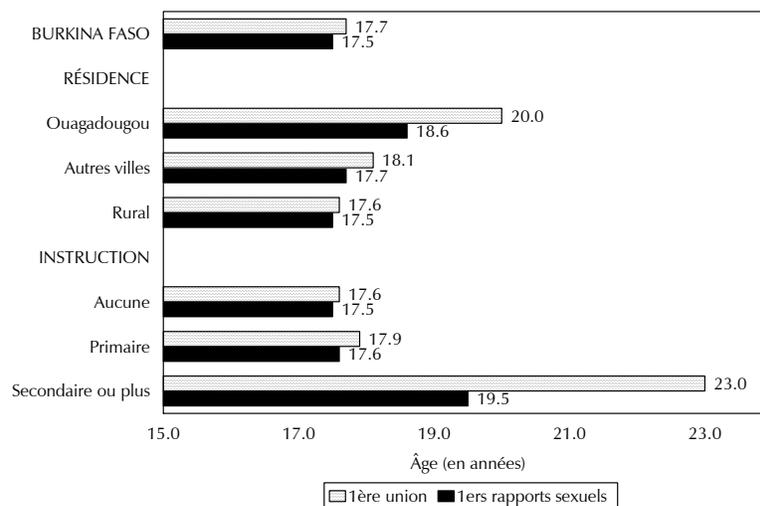
Chez les hommes, on constate qu'en atteignant 18 ans, 19 % avaient déjà eu leurs premiers rapports sexuels ; à l'âge de 22 ans, cette proportion est de 59 % et à 25 ans, plus des trois quarts (76 %) ont déjà eu leurs premiers rapports sexuels. Ces proportions sont plus faibles que celles observées chez les femmes. À l'inverse des femmes, on constate un léger rajeunissement de l'âge aux

premiers rapports sexuels au fil des générations : l'âge médian étant de 21,3 ans parmi les 55-59 ans, de 20,4 ans chez les 25-29 ans et de 19,2 ans parmi les hommes âgés de 20-24 ans.

L'âge médian aux premiers rapports sexuels est inférieur à l'âge d'entrée en première union. À l'inverse des femmes qui commencent leurs premiers rapports sexuels pratiquement au moment de la première union, les hommes ont leurs premiers rapports sexuels 4,7 ans avant d'entrer en première union.

En ce qui concerne les différences socio-démographiques, les données du tableau 6.6 et du graphique 6.3 ne font pas apparaître de variations importantes selon le milieu de résidence ; l'âge médian aux premiers rapports sexuels étant de 17,5 ans en milieu rural et de 18 ans en milieu urbain. Par contre selon la région, les écarts sont importants, l'âge médian aux premiers rapports sexuels variant de 16,0 ans au Sahel à 18,0 ans au Centre (sans Ouagadougou). Les résultats selon le niveau d'instruction montrent que, comme pour l'entrée en première union, plus les femmes ont de l'instruction, plus l'âge aux premiers rapports sexuels est tardif : de 17,5 ans pour les femmes sans instruction, cet âge médian est de 17,6 ans pour les femmes ayant un niveau primaire ou étant alphabétisées et de 19,5 ans pour celles ayant un niveau secondaire ou plus. Il faut souligner que c'est parmi les femmes de Ouagadougou, du milieu urbain et de celles qui ont un niveau secondaire ou plus, que l'écart entre l'âge médian d'entrée en première union et l'âge médian aux premiers rapports sexuels est le plus important.

Graphique 6.3 Âge médian des femmes à la première union et aux premiers rapports sexuels



EDSBF-III 2003

Chez les hommes, les résultats ne font pas apparaître non plus de différence selon le milieu de résidence : en effet, parmi ceux de 25-59 ans, l'âge médian est de 20,9 ans en rural contre 20,3 ans en urbain. Selon la région, cet âge médian aux premiers rapports sexuels varie d'un minimum de 20,1 ans dans la région du Sahel à un maximum de 24,9 ans dans la région du Centre-Ouest. Du point de vue du niveau d'instruction, on ne constate pas chez les hommes de façon aussi nette que chez les femmes, une tendance au vieillissement de l'âge aux premiers rapports sexuels au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève : en effet, les hommes sans instruction et ceux qui ont un niveau primaire ont leurs premiers rapports sexuels à 20,8 ans et 20,9 ans contre 19,4 ans pour ceux qui ont un niveau secondaire ou plus.

Tableau 6.6 Âge médian aux premiers rapports sexuels

Âge médian aux premiers rapports sexuels des femmes de 20-49 ans et des hommes de 25-59 ans, par âge actuel et selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristiques socio-démographiques	Âge actuel						Âge 20-49	Âge 25-49	Hommes âge 25-59
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49			
Milieu de résidence									
Ouagadougou	18,7	18,8	18,9	17,7	18,9	19,0	18,6	18,6	20,0
Autres villes	17,9	17,9	17,9	17,4	17,5	17,6	17,7	17,7	20,6
Ensemble urbain	18,4	18,4	18,3	17,6	18,1	18,2	18,2	18,0	20,3
Rural	17,3	17,3	17,5	17,5	17,5	17,7	17,4	17,5	20,9
Région									
Ouagadougou	18,7	18,8	18,9	17,7	18,9	19,0	18,6	18,6	20,0
Boucle du Mouhoun	17,4	16,6	17,5	17,4	17,1	17,5	17,3	17,2	20,5
Centre (Sans Ouaga.)	18,1	18,0	17,9	17,8	18,2	19,0	18,0	18,0	22,1
Centre-Sud	17,3	17,2	17,3	17,3	17,8	18,0	17,4	17,5	20,4
Plateau Central	17,8	17,7	17,8	18,0	18,0	18,6	17,9	17,9	20,6
Centre-Est	18,0	18,0	18,2	17,2	17,5	17,7	17,8	17,7	21,5
Centre-Nord	17,4	17,5	17,6	17,8	17,7	17,8	17,6	17,6	20,9
Centre-Ouest	17,7	17,7	17,8	17,8	17,7	17,7	17,7	17,7	24,9
Est	17,4	17,3	17,3	17,4	17,8	17,6	17,4	17,4	23,9
Nord	17,2	17,4	17,5	17,6	17,7	18,1	17,5	17,6	20,4
Cascades	17,0	16,6	16,8	17,0	16,5	16,5	16,8	16,7	20,6
Hauts-Bassins	17,5	17,2	17,5	17,3	17,3	17,6	17,4	17,4	20,5
Sahel	16,4	15,9	16,1	16,4	15,8	16,1	16,2	16,0	20,1
Sud-Ouest	17,0	16,7	16,6	16,4	16,7	15,9	16,6	16,5	20,9
Niveau d'instruction									
Aucune instruction	17,3	17,3	17,4	17,5	17,5	17,7	17,4	17,5	20,8
Primaire/Alphabét.	17,7	17,5	17,7	17,6	17,6	17,8	17,6	17,6	20,9
Secondaire ou plus	18,9	19,2	20,4	18,9	18,9	22,2	19,3	19,5	19,4
Quintile de bien-être									
Le plus pauvre	17,1	17,2	17,3	17,3	17,5	17,5	17,3	17,3	22,2
Second	17,4	17,3	17,5	17,5	17,6	17,7	17,5	17,5	20,9
Moyen	17,3	17,3	17,5	17,7	17,7	17,8	17,5	17,6	20,8
Quatrième	17,4	17,3	17,4	17,4	17,5	17,7	17,5	17,5	20,7
Le plus riche	18,4	18,2	18,1	17,6	17,7	17,9	18,0	17,9	20,2
Ensemble	17,5	17,4	17,5	17,5	17,6	17,7	17,5	17,5	20,8

Note : L'âge médian n'est pas calculé pour les femmes de 15-19 ans et les hommes de 15-24 ans parce que certains d'entre eux peuvent encore avoir leurs premiers rapports sexuels avant d'atteindre 20 ans pour les femmes et 25 ans pour les hommes.

6.5 ACTIVITÉ SEXUELLE RÉCENTE

La fréquence des rapports sexuels est un facteur déterminant de l'exposition au risque de grossesse, surtout dans une société où la prévalence de la contraception moderne reste faible, comme c'est le cas au Burkina Faso. Le tableau 6.7 présente les données sur l'activité sexuelle des femmes au moment de l'enquête.

Un peu moins de deux femmes sur cinq (39 %) sont considérées comme étant sexuellement actives au moment de l'enquête, car elles ont déclaré avoir eu, au moins une fois, des rapports sexuels durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête.

Tableau 6.7 Activité sexuelle récente

Répartition (en %) des femmes par activité sexuelle la plus récente, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristique socio-démographique	Derniers rapports sexuels				Jamais eu de rapports sexuels	Total	Effectif
	Au cours des 4 dernières semaines	Au cours de la dernière année ¹	Il y a un an ou plus	ND			
Âge							
15-19	24,4	18,1	4,3	1,6	51,6	100,0	2 776
20-24	43,1	35,0	12,9	3,8	5,3	100,0	2 274
25-29	42,9	35,2	15,9	5,5	0,6	100,0	2 073
30-34	43,1	34,6	17,2	4,9	0,1	100,0	1 580
35-39	45,3	29,0	21,3	4,4	0,0	100,0	1 524
40-44	43,4	27,3	25,2	4,0	0,0	100,0	1 201
45-49	40,1	24,1	33,0	2,8	0,0	100,0	1 049
État matrimonial							
Célibataire	11,0	17,0	4,8	0,2	67,0	100,0	2 337
En union	47,3	32,0	16,5	4,2	0,0	100,0	9 655
En rupture d'union	7,4	23,5	58,2	10,8	0,0	100,0	485
Durée de l'union							
0-4 ans	53,2	32,5	9,4	4,8	0,0	100,0	1 976
5-9 ans	45,9	34,2	14,6	5,2	0,0	100,0	1 763
10-14 ans	45,0	34,1	16,7	4,2	0,0	100,0	1 495
15-19 ans	43,4	33,3	18,8	4,5	0,0	100,0	1 159
20-24 ans	48,0	27,7	20,9	3,4	0,0	100,0	1 069
25 ans et +	45,0	27,4	24,5	3,1	0,0	100,0	1 044
Marier plus d'une fois	47,7	31,4	17,7	3,2	0,0	100,0	1 149
En rupture d'union	10,4	18,1	14,0	2,0	55,5	100,0	2 822
Milieu de résidence							
Ouagadougou	38,9	25,0	10,2	3,0	22,9	100,0	1 418
Autres villes	42,8	26,7	11,1	1,4	18,0	100,0	1 279
Ensemble urbain	40,8	25,8	10,6	2,2	20,6	100,0	2 697
Rural	38,4	29,7	17,4	4,1	10,3	100,0	9 780
Niveau d'instruction							
Aucune instruction	39,6	29,4	17,8	4,1	9,1	100,0	8 941
Primaire/ Alphabét.	38,7	27,7	12,4	3,4	17,9	100,0	2 451
Secondaire ou plus	34,2	26,3	9,1	1,8	28,6	100,0	1 085
Méthode contraceptive							
Stérilisation	*	*	*	*	*	*	12
Pilule	79,6	17,4	2,5	0,1	0,5	100,0	252
DIU	(76,0)	(16,8)	(6,4)	(0,8)	(0,0)	(100,0)	45
Condom	57,6	39,9	2,2	0,3	0,0	100,0	518
Contenance périodique	61,4	25,0	13,3	0,2	0,0	100,0	324
Autre méthode	55,7	27,1	15,1	2,1	0,0	100,0	590
Aucune méthode	35,3	28,8	17,1	4,2	14,6	100,0	10 736
Quintile de bien-être							
Le plus pauvre	36,9	31,0	18,1	4,0	10,0	100,0	2 190
Second	39,2	29,5	17,6	4,7	9,0	100,0	2 290
Moyen	38,1	28,8	17,6	4,1	11,4	100,0	2 972
Quatrième	39,3	29,5	16,9	4,3	10,0	100,0	2 058
Le plus riche	40,9	26,3	10,7	2,1	20,1	100,0	2 967
Ensemble	38,9	28,8	15,9	3,7	12,6	100,0	12 477

¹ Non compris les femmes qui ont eu des rapports sexuels au cours des quatre dernières semaines.

* Basé sur trop peu de cas non pondérés.

() Basé sur un faible nombre de cas non pondérés.

La proportion de femmes sexuellement actives au moment de l'enquête augmente avec l'âge, passant d'un minimum de 24 % à 15-19 ans à un maximum de 45 % à 35-39 ans. Parmi les femmes célibataires, 11 % étaient sexuellement actives au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête.

Les données du tableau 6.7 ne font pas apparaître de variations importantes selon le milieu de résidence ; 41 % des femmes du milieu urbain sont sexuellement actives contre 38 % en milieu rural.

Par ailleurs, 40 % des femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction sont sexuellement actives contre 34 % de celles de niveau secondaire ou plus. Cet écart n'est pas directement dû au niveau d'instruction mais à la différence de structure de ces deux populations de femmes, la population des

femmes sans instruction étant une population plus âgée que celles des femmes instruites. Les résultats selon l'indice de bien-être du ménage ne font pas apparaître d'écarts importants.

Enfin, on constate que l'activité sexuelle est associée à l'utilisation des méthodes contraceptives modernes. Les femmes utilisatrices d'une méthode contraceptive moderne efficace sont sexuellement plus actives que celles qui n'utilisent aucune méthode (plus des trois quarts des utilisatrices de la pilule (80 %) contre seulement 35 % de celles qui n'utilisent aucune méthode).

6.6 EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Après la naissance d'un enfant, l'exposition au risque de grossesse dépend, entre autres facteurs, du retour de l'ovulation et de l'abstinence sexuelle, ou abstinence post-partum. Le temps écoulé entre l'accouchement et le retour de l'ovulation qui constitue l'aménorrhée post-partum, est estimé ici par la longueur de l'intervalle qui sépare la naissance d'un enfant et le retour des règles. Par ailleurs, sa durée peut être influencée par l'intensité, la fréquence et la durée de l'allaitement au sein. L'examen de ces facteurs, dans cette section, permet d'identifier les femmes non-susceptibles d'être exposées au risque de grossesse et d'évaluer la durée de la non-susceptibilité. Une femme est considérée comme non-susceptible d'être exposée au risque de grossesse quand elle n'a pas repris les rapports sexuels depuis la dernière naissance (elle ne peut pas tomber enceinte), ou quand elle est en aménorrhée post-partum, ce qui signifie que ses risques de tomber enceinte sont minimes si elle reprend ses relations sexuelles sans couverture contraceptive. La non-susceptibilité se définit comme la période pendant laquelle une femme n'est pratiquement pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum.

Les données du tableau 6.8 se rapportent aux naissances des 3 dernières années dont la mère est encore en aménorrhée, en abstinence post-partum et donc non-susceptible d'être exposée au risque de grossesse, selon le nombre de mois écoulés depuis la naissance. La distribution de la proportion de naissances selon le mois écoulé depuis la naissance est analogue à la série des survivants (S_x) d'une table de mortalité. Le tableau comporte également les durées médiane et moyenne de l'aménorrhée, de l'abstinence et de la non-susceptibilité.

Au Burkina Faso, pratiquement les deux tiers des femmes (65 %) restent en aménorrhée jusqu'à 11 mois et seulement 29 % le sont à 20 mois et 16 % à 24 mois. Au-delà de 30 mois, la proportion de femmes dont le retour de l'ovulation ne s'est pas encore produit, varie entre 3 % et 7 %. La durée médiane de l'aménorrhée post-partum est de 14,9 mois et, sa valeur moyenne se situe à 16,2 mois. Ces niveaux observés sont légèrement inférieurs à ceux de 1998-99 (durée médiane de 15,9 mois et valeur moyenne de 17,5 ans). La durée, l'intensité et la fréquence de l'allaitement exclusif qui agissent sur le retour de l'ovulation (Voir Chapitre 9 - Nutrition), expliquent, en partie, ces durées relativement longues.

Traditionnellement, l'abstinence post-partum est pratiquée au Burkina Faso pendant une longue période : près de la moitié des femmes (49 %) n'avaient pas encore repris les rapports sexuels 12 mois après la naissance de leur dernier enfant. La durée médiane de l'abstinence post-partum est de 12,5 mois et sa valeur moyenne est de 15,9 mois. Par rapport à la dernière enquête, on note un raccourcissement sensible de la durée moyenne de l'abstinence post-partum (18,4 mois en 1998-99).

Par conséquent, la période de non-susceptibilité dure en moyenne 20,4 mois et la moitié des femmes qui viennent d'accoucher ne courent pratiquement pas de risque de tomber enceinte pendant 19,9 mois (durée médiane).

Tableau 6.8 Aménorrhée, abstinence et insusceptibilité post-partum

Pourcentage de naissances des trois années ayant précédé l'enquête dont les mères sont en aménorrhée, en abstinence et en non-susceptibilité post-partum, par nombre de mois écoulés depuis la naissance, et durées médiane et moyenne, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Nombre de mois depuis la naissance	Pourcentage de naissances dont les mères sont en :			Effectif de naissances
	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Non susceptibilité post-partum	
< 2	98,6	94,4	99,7	337
2-3	89,6	81,7	95,1	411
4-5	84,7	69,2	92,5	409
6-7	83,8	67,7	91,6	389
8-9	79,2	61,4	86,7	341
10-11	65,3	58,9	77,8	352
12-13	52,8	49,0	66,6	393
14-15	54,0	42,4	68,0	364
16-17	46,2	43,9	61,2	348
18-19	36,3	42,2	56,4	366
20-21	28,9	31,6	43,2	291
22-23	23,6	31,5	41,9	240
24-25	15,5	21,4	32,0	394
26-27	11,6	23,3	26,5	325
28-29	9,5	19,8	24,0	337
30-31	6,5	13,7	15,9	342
32-33	6,1	18,5	20,2	260
34-35	2,9	8,0	9,3	301
Ensemble	46,6	44,9	58,3	6 200
Médiane	14,9	12,5	19,9	na
Moyenne	16,2	15,9	20,4	na

Note : Les estimations sont basées sur le statut au moment de l'enquête.
na = Non applicable

Le tableau 6.9 présente les durées médianes d'aménorrhée, d'abstinence post-partum et de non-susceptibilité de tomber enceinte selon certaines caractéristiques socio-démographiques des femmes. On constate que ces durées varient avec l'âge de la femme. Bien entendu, la durée de non-susceptibilité est totalement dépendante de la durée de l'aménorrhée et de l'abstinence. Les durées sont plus longues pour les femmes de 30 ans ou plus (17,5 mois pour l'aménorrhée, 16,0 mois pour l'abstinence et 22,0 mois pour la non-susceptibilité) que pour celles de moins de 30 ans (respectivement, 12,5 mois, 10,8 mois et 18,4 mois). Selon le milieu de résidence, c'est en rural que les durées sont les plus longues. En particulier, la durée d'abstinence y est plus de deux fois plus longue qu'en urbain (13,6 mois contre 6,0 mois) et la durée d'aménorrhée y est de 16,1 mois et 9,8 mois.

Par ailleurs dans les régions, mis à part Ouagadougou, la durée médiane de l'aménorrhée post-partum varie d'un minimum de 11,8 mois dans les Hauts-Bassins à un maximum de 17,8 mois dans celle de l'Est. La durée médiane de l'abstinence, quant à elle, varie d'un minimum de 2,4 mois dans la région du Sahel à un maximum de 24,7 mois dans celle du Centre-Est. Le niveau d'instruction agit également sur l'aménorrhée et l'abstinence, et donc sur la non-susceptibilité. Des femmes sans instruction aux femmes de niveau secondaire ou plus, la durée médiane de l'aménorrhée post-partum varie de 16,1 mois à 7,7 mois, celle de l'abstinence de 13,0 mois à 6,8 mois et enfin, celle de la non-susceptibilité de 20,8 mois à 9,3 mois. On observe la même tendance en ce qui concerne l'indice de bien-être caractérisée par une diminution des durées médianes quand l'indice de bien-être du ménage s'améliore.

Tableau 6.9 Durée médiane de la non-susceptibilité post-partum par caractéristiques socio-démographiques

Nombre médian de mois d'aménorrhée, d'abstinence et de non-susceptibilité post-partum, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristique socio-démographique	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Non-susceptibilité postpartum	Effectif de naissances
Âge				
15-29	12,5	10,8	18,4	3 645
30-49	17,5	16,0	22,0	2 554
Milieu de résidence				
Ouagadougou	8,9	4,1	10,2	337
Autres villes	10,3	7,9	14,3	440
Ensemble urbain	9,8	6,0	11,6	778
Rural	16,1	13,6	20,7	5 422
Région				
Ouagadougou	8,9	4,1	10,2	337
Boucle du Mouhoun	14,0	8,7	18,2	472
Centre (Sans Ouaga.)	14,6	19,4	22,6	131
Centre-Sud	12,5	15,0	21,7	322
Plateau Central	16,2	19,7	21,3	320
Centre-Est	16,0	24,7	25,1	517
Centre-Nord	15,6	13,9	21,2	614
Centre-Ouest	15,5	21,5	22,5	435
Est	17,8	20,4	20,8	500
Nord	17,0	10,4	19,1	738
Cascades	14,1	12,2	19,9	193
Hauts-Bassins	11,8	8,0	15,9	823
Sahel	17,5	2,4	17,6	482
Sud-Ouest	15,9	19,6	21,7	315
Niveau d'instruction				
Aucune instruction	16,1	13,0	20,8	4 847
Primaire/ Alphabét.	13,2	14,0	18,3	1 121
Secondaire ou plus	7,7	6,8	9,3	232
Quintile de bien-être				
Le plus pauvre	19,2	13,1	21,9	1 180
Second	15,4	13,4	21,3	1 322
Moyen	16,1	13,2	20,8	1 654
Quatrième	14,3	15,1	19,0	1 152
Le plus riche	10,1	6,1	12,6	891
Ensemble	14,9	12,5	19,9	6 200

Note : Les médianes sont basées sur le statut actuel.

6.7 MÉNopause

Le tableau 6.10 présente la fin d'exposition au risque de grossesse pour les femmes de 30-49 ans. Il indique la proportion de femmes en ménopause, c'est à dire la proportion des femmes actuellement en union qui ne sont ni enceintes ni en aménorrhée post-partum, mais qui n'ont pas eu de règles pendant au moins six mois avant l'enquête ou qui se sont déclarées en ménopause.

L'incidence de la ménopause chez les femmes de 30-49 ans est de 10 % et augmente rapidement avec l'âge : elle passe de 1 % à 30-34 ans, 22 % à 44-45 ans, pour atteindre 47 % à 48-49 ans. On peut constater qu'aux âges où généralement, les femmes sont encore fécondes, une proportion non négligeable s'est déclarée en ménopause : 14 % à 42-43 ans, 22 % à 44-45 ans et 33 % à 46-47 ans.

Tableau 6.10 Ménopause

Pourcentage de femmes de 30-49 qui ne sont pas enceintes, qui ne sont pas en aménorrhée post-partum et qui sont en ménopause, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Âge	Pourcentage en ménopause ¹	Effectif
30-34	1,3	1 580
35-39	1,5	1 524
40-41	6,5	584
42-43	13,6	453
44-45	21,9	492
46-47	32,7	379
48-49	46,5	341
Ensemble	10,0	5 354

¹ Pourcentage de toutes les femmes qui ne sont pas enceintes et qui ne sont pas en aménorrhée post-partum dont les dernières règles ne se sont pas produites dans les six mois ou plus ayant précédé l'enquête.